

Préconisations pour le nettoyage de postes potentiellement contaminés

Note SLST du 20 mai 2020.

Recommandations en l'état actuel des connaissances et susceptibles d'être révisées en fonction de l'évolution des données scientifiques et des préconisations des services de l'Etat.

Préambule

La volonté des auteurs de cette fiche de préconisations est de donner des conseils simples aux chefs d'entreprises et aux salariés.

Ce document expose les actions de nettoyage/désinfection du/des postes de travail, d'un salarié suspecté ou confirmé cas COVID-19.

La transmission par des mains sales portées au visage est possible : il est donc important de nettoyer les locaux et surfaces contact potentiellement contaminées. Pour autant sa présence persistante sur les surfaces ne présage pas de sa virulence et de sa réelle contagiosité.

C'est de **la rapidité** d'action (identification, isolement des personnes et nettoyage/désinfection) que dépendra la limitation des contaminations en entreprise.

Les actions ponctuelles et spécifiques, décrites ci-dessous, viennent en plus des actions et mesures déjà en place.

L'ensemble des actions devront être **décrites dans un protocole** définissant les règles de :

- ↪ Désinfection des éléments potentiellement contaminés,
- ↪ Formation/information des personnes en charge du nettoyage/désinfection
- ↪ Modalités d'informations et de prévention pour les salariés ayant potentiellement été en contact avec un salarié suspecté ou confirmé cas COVID-19 et/ou une surface contaminée.

Actions à réaliser

- ❖ Déplacer les salariés travaillant sur le poste, dans le bureau, ...
- ❖ Si l'espace de travail est fermé (type bureau, cabine, ...)
 - ↪ Aérer la pièce (si possible).
 - ↪ Si la climatisation (fonctionnement en recyclage) est active, l'arrêter
 - ↪ Si le local est équipé d'une VMC, la laisser en fonctionnement (si possible la mettre en grande vitesse)
 - ↪ Dans la mesure du possible isoler le poste de travail pendant 24h avant de réaliser le nettoyage/désinfection.
 - Mise en place de balisage, panneau interdisant l'accès, ...

❖ Personnel réalisant le nettoyage

- ↪ Equiper les personnes, en charge du nettoyage/désinfection des sols et surfaces :
 - D'un masque de protection (FFP2 ou de type chirurgical à minima),
 - D'une blouse ou d'une combinaison jetable
 - De gants de protection à usage unique
 - De lunettes de protection ou écran de protection facial
- ↪ Respecter les procédures de mise en place et de retrait des différents EPI

Lavage des mains

Mise en place/retrait du masque

Habillage/déshabillage

Gants à usage unique

Gants réutilisables

Préconisations pour le nettoyage de postes potentiellement contaminés

❖ Les différents postes et matériels à prendre en compte (Liste non exhaustive)

- ↪ Poste de travail où est localisé le salarié
 - Bureau, cabine, ...
 - Poste de travail en atelier (machine, établi, tables de contrôle, ...)
 - ... etc. ...
- ↪ Matériels utilisés par le salarié
 - Pupitres de commandes
 - Trappes, portes, carters, ...
 - Outillage à main, électroportatif, servantes, caisse à outils, scannette code barre, ...
 - Chariots de manutention (transpalettes, gerbeur, à conducteur porté, Rolls, commandes de palans, ...)
 - Soufflettes pneumatiques, balai, chiffons, poubelles à couvercle manuel, ...
 - Matériel de bureautique (clavier, téléphone, souris, imprimante, stylos, ...)
 - Mobilier de bureau (chaises, bureau, porte manteaux, ...)
 - ... etc. ...
- ↪ Locaux communs
 - Vestiaires (casier personnel du salarié, ...)
 - Sanitaires (WC, lavabos, douche, ...)
 - Zone fumeur, zone de pause, réfectoire,
 - Couloirs avec portes, rideaux à lanières, tirettes de commande portes automatiques, ...
 - Rampes d'escaliers
- ↪ Véhicules de fonction, de service, utilitaires pour livraisons, ...

❖ Mesures de nettoyage et de désinfection

- ↪ Eviter au maximum l'utilisation d'un aspirateur ou d'un balai à sec pour le nettoyage des sols, qui pourrait remettre en suspension des aérosols
- ↪ Eviter le nettoyage vapeur : temps d'application nécessaire pour éradiquer le virus trop long
- ↪ Entretien des sols et des surfaces, privilégier une stratégie de lavage-désinfection humide de sorte que :
 - Les sols et surfaces soient nettoyés avec un bandeau de lavage à usage unique imprégné d'un produit détergent
 - Les sols et surfaces soient ensuite rincés à l'eau du réseau d'eau potable avec un autre bandeau de lavage à usage unique
 - Dans tous les cas, il sera nécessaire de respecter les temps de séchage des sols et des surfaces
 - Les sols et surfaces doivent être désinfectés avec **de l'eau de javel diluée** avec un bandeau de lavage à usage unique différent des deux précédents.
 - En cas d'usage d'un produit **virucide**, s'assurer que celui-ci soit normé EN 14476.

Pour la dilution :

- L'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 litre de Javel à 2,6% (javel standard dans le commerce) + 4 litres d'eau froide).
- Toujours verser l'eau de javel dans l'eau froide et non l'inverse afin d'éviter les éclaboussures.
- Porter des lunettes de sécurité et des gants de protection pour effectuer la dilution.
- Privilégier le nettoyage avec le produit liquide sur chiffon plutôt que la pulvérisation (notamment sur les petites surfaces).

Attention :

- Le vinaigre blanc est inefficace contre le Coronavirus
- Certains produits sont incompatibles entre eux comme par exemple :
 - Javel + vinaigre → dégagement d'un gaz toxique
- Ne jamais utiliser de produit détartrant avant ou juste après utilisation de l'eau de Javel ni l'utiliser en le mélangeant avec d'autres produits d'entretien → dégagement d'un gaz toxique.

Préconisations pour le nettoyage de postes potentiellement contaminés

Pour information

- Le SARS-CoV-2 est entouré d'une enveloppe de lipides facilement dégradée par les tensioactifs.
- Les produits de nettoyage habituels avec TENSIOACTIFS peuvent donc convenir, puisque le virus est dégradé par ces derniers contenus dans les savons, les dégraissants, les détergents et les détachants à condition d'être au contact de la surface suffisamment longtemps avant rinçage éventuel.

❖ Evacuation des éléments usagés et/ou potentiellement contaminés

- ↳ L'élimination des éléments usagés et/ou susceptibles d'être contaminés par le COVID-19 fait l'objet d'une [Procédure mise en place par le ministère de la santé](#)
 - Les déchets potentiellement contaminés doivent être déposés dans un sac opaque et muni d'un système de fermeture fonctionnel (liens traditionnels ou liens coulissants) et d'un volume adapté (30 litres au maximum).
 - Ce sac presque plein doit être placé dans un deuxième sac plastique pour ordures ménagères répondant aux mêmes caractéristiques.
 - Le double sac doit être mis aux ordures ménagères après 24h de stockage.
- ↳ Les déchets doivent être jetés dans une ou des poubelles dédiées, fermées, munies d'un système d'ouverture au pied et placées dans des endroits stratégiques. Les poubelles devront être nettoyées et désinfectées avant la mise en place d'un nouveau sac.

En tant qu'employeur, vous devez procéder à la réactualisation du Document Unique afin d'identifier les situations de travail pour lesquelles les conditions de transmission du virus peuvent se trouver réunies et ainsi s'assurer que toutes les mesures de prévention possibles ont été mises en place. Pour cela, vous pouvez consulter le [Guide d'analyse des risques liés au covid 19](#)

N'hésitez pas à consulter notre site slst.fr remis à jour régulièrement.